

Politiques de demande de dons

QUAND FAIRE UNE DEMANDE :

Vous pouvez faire une demande en tout temps mais il est important de tenir compte des dates importantes de notre année financière. (*Voir plus bas*)

Aussitôt que vous avez un besoin ou un projet à nous soumettre, remplissez le formulaire et retournez-le-nous.

DATE IMPORTANTES DE DÉPÔT DE DEMANDE POUR L'ANNÉE EN COURS :

- Le 20 août de chaque année est la date maximum de dépôt d'une demande pour s'assurer une plus grande chance de voir votre demande acceptée.
- Les projets ayant un grand budget (plus de 1 500\$), et qui seront acceptés après le mois d'août, seront planifiés l'année financière suivante.
 - Les demandes pourront aussi être acceptées en cours d'année selon le coût et selon notre budget.
- Le mois de mars de chaque année est aussi une période où les demandes auront plus de chances d'être acceptées selon l'argent disponible en fin d'année financière

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- ✓ Demande touchant **une personne ayant un diagnostic du Trouble du spectre de l'autisme**
- ✓ **Réception du formulaire** de demande de don bien rempli
- ✓ Demande **appuyée par l'intervenant** dans le dossier de la personne qui fait l'objet de la demande ; ou par la famille en l'absence d'un intervenant dans le dossier **et une preuve du diagnostic pourrait vous être demandée.**
- ✓ Doit être un don où nous payons autrui pour donner un service.
- ✓ Doit provenir d'une famille ou d'une personne ayant de faible revenu ou un revenu ne permettant pas d'avoir les moyens de se payer ce qui est demandé dans le formulaire
- ✓ Doit provenir d'un organisme sans but lucratif ayant une clientèle ayant un diagnostic de TSA
- ✓ Important : il est à noter que d'autres critères peuvent s'ajouter selon la demande
- ✓ Des renseignements supplémentaires pourront être demandés suite à la réception du formulaire